

# EXERCICES

L'activité de lecture, de toutes les lectures, est en soi une des activités essentielles au collège et au lycée. Il peut donc être utile de faire réfléchir les élèves à leurs façons de lire et à ce qu'elles apportent, aux types et aux modes de lectures qui leur sont proposés.

## ON PEUT PAR EXEMPLE >

- Retracer avec les élèves le **champ des mots** construits sur la racine indo-européenne *leg-*, du latin *legere*, *lectus* au français *lire*, *légende*, *leçon*, ou *intelligence* et *élection*.
- Présenter aux élèves une **histoire du support livre**, du rouleau au codex et au livre numérique, du parchemin au papier, de la copie manuelle à l'impression, en les invitant à réfléchir sur les conséquences de la forme sur les manières de lire mais aussi sur les manières d'écrire.
- Organiser un **sondage** sur les façons de lire de leurs camarades : lieux, positions, moments, durées de leurs lectures, mais aussi types de textes lus. Préfère-t-on lire un texte ou l'entendre lu ? Lit-on seul ou en compagnie ? Quand on lit, ne fait-on que cela ? Rêve-t-on, écoute-t-on de la musique, s'interrompt-on ? On peut s'appuyer sur l'étude pleine d'humour de Georges Perec, « Lire : esquisse socio-physiologique », dans *Penser/Classer* (Seuil, 1985). On peut aussi imaginer une enquête sur une œuvre ou un auteur particulier et les façons dont ils ont été lus, sur le modèle de Françoise Nicoladzé, adressant un questionnaire à des lecteurs de Jorge Semprun (*La lecture et la vie*, Gallimard, 2002).
- Étudier **comment on écrit**, à la main, à la machine ou à l'ordinateur, en feuilleton, ou en un manuscrit unique. Mais aussi en quoi les manières de faire de l'écrivain peuvent influencer les manières de lire (effets de suspens, plaisir de lecture) : est-il plus agréable de lire un texte de Balzac par exemple d'un seul tenant ou au contraire de le découvrir jour après jour, semaine après semaine ? Pour l'expérimenter, on peut aisément restituer cette expérience en recréant la lecture « par livraison » en classe. Mais on peut aussi se demander en quoi aujourd'hui la commercialisation d'un texte très attendu (l'événement que constitue la publication d'un nouveau tome de Harry Potter par exemple) peut influencer la manière de lire le texte. Lit-on l'œuvre de la même façon quand on en a déjà entendu parler, quand son mystère a commencé à être révélé, quand on s'est donc préparé à la lire, que lorsqu'on la découvre ?
- Faire lire aux élèves des textes écrits dans des **langues étrangères** mais

lisibles par eux (latin, espagnol, italien) en vis-à-vis de traductions. Commenter les difficultés rencontrées, faire étudier des traductions du texte de départ, pour retrouver les mots communs.

- Se pencher sur les **modes de lecture à travers les âges** : de la lecture publique à haute voix, modèle des premières lectures, mais aussi des lectures enfantines, réactualisé dans le roman *Le Liseur* ; de Schlinck, à la lecture individuelle et silencieuse, qui se développe avec la diffusion de l'objet livre moderne.
- Favoriser la lecture de livres en classe peut aussi passer par un enjeu ludique : de la rédaction de critiques littéraires par les élèves à la réalisation d'un « défi lecture » (deux classes s'affrontent en se posant mutuellement des questions sur une liste de livres lus au préalable), les pistes sont nombreuses.

## • Travaux autour de quelques définitions, inspirées du Dictionnaire historique de la langue française, Le Robert :

**LIRE** : du latin *legere*, « cueillir, ramasser, choisir », dont le sens s'est formé en passant par des expressions comme *legere oculi*, « rassembler (les lettres) avec les yeux ». Dès le <sup>xii</sup> siècle, on trouve le double sens de « lire à haute voix » et de « prendre connaissance d'une inscription par la lecture ». Lire a pu avoir les sens d'« enseigner » que l'on retrouve dans le terme « lecteur », mais aussi *comprendre* dans l'expression de la langue classique « lire une langue ».

**LECTEUR** : emprunté au latin *lector* « qui lit pour soi, lit à haute voix pour le compte de quelqu'un ». Le *lecteur* est d'abord le clerc qui lit les leçons dans le culte chrétien, puis celui qui lit à haute voix. Sous l'Ancien Régime, il est un professeur. Il désigne ensuite celui qui lit pour lui-même et au <sup>xix</sup> siècle celui qui corrige les épreuves dans une maison d'édition.

**LECTURE** : emprunté au latin médiéval, *lectura*, « fait de lire ». Ses premiers sens recouvrent les termes de « récit, instruction, enseignement ». Il prend entre le milieu du <sup>xv</sup> et le milieu du <sup>xvi</sup> siècle les deux sens courants de « lire à voix haute » et de prendre connaissance d'un texte en le lisant pour soi ». Le mot désigne aussi « ce qu'on lit ».

**LIVRE** : du latin *liber*, originellement la pellicule située entre l'écorce et le bois d'un arbre, support de l'écriture avant le papyrus. Puis le mot a désigné un « assemblage de feuilles sur lesquelles sont écrits des signes destinés à la lecture ».

**TEXTE** : emprunté au latin *textus*, au sens propre « tissu, enlacement », spécialisé en « enchaînement d'un récit », puis « teneur du discours, récit ».